

**DÉROGATIONS MINEURES NO
DM 3001116984 ET DM 3001116103**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 7 mars 2016, à 19 h, au **Centre communautaire de l'Est**, 9665, boulevard Gouin Ouest, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants:

<u>Étude</u>	<u>Lieu de dérogation</u>	<u>Nature</u>
DM3001 116984	26, 6 ^e Avenue Lot 1 389 005	Permettre en zone résidentielle H1-7-420, pour un bâtiment existant de catégorie d'usage H3 reconnue par droit acquis: <ul style="list-style-type: none">- une marge avant de 5,47 m au lieu du minimum requis de 6 m; comme montré au certificat de localisation, dossier 47627-1, minute 11882, préparé par l'arpenteur-géomètre François Houle, le 9 mars 2010.
DM3001 116103	Projet Port de plaisance de Pierrefonds Lots 5 854 790 et 5 854 791	Permettre en zone communautaire P-8-458, pour un bâtiment proposé: <ul style="list-style-type: none">- une marge avant de 3,0 m au lieu du minimum requis de 10 m; pour un bâtiment accessoire attaché proposé: <ul style="list-style-type: none">- une implantation en cour latérale au lieu de la cour arrière; pour un espace de stationnement proposé: <ul style="list-style-type: none">- une bordure de béton coulé sur place d'une hauteur de moins de 0,15 m; comme montré au projet d'implantation, dossier d2197j, minute 4870, préparé par l'arpenteur-géomètre, Alain Croteau, le 25 janvier 2016.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce dixième jour du mois de février de l'an 2016.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement